

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE
Brigade


CODE UNITE PROCES-VERBAL N° / 19
05034 PV n°950/90

PROCES - VERBAL

de

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE



N° PIÈCE N° FEUILLET
1 1/3

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T : Audition suite apparition O.V.N.I.

Date **12/12** Cit

TEMOIN : M , D - L , T

Destinataires **90307357**

NOUS SOUSSIGNÉ(S) **G , F** Gendarme de la Compagnie de en résidence à La
Brigade de Gendarmerie de Agent de Police Judiciaire.

VU L'(ES) ARTICLE(S) **20** et **75 à 78** du Code de Procédure Pénale.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

Le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix vers dix neuf heures Monsieur L T prend contact téléphoniquement avec notre pour nous informer qu'il désire être entendu en qualité de témoin. En effet, ce dernier déclare avoir aperçu le cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix vers dix neuf heures un O.V.N.I.

Ce même jour, vers vingt et une heures trente, Monsieur M , D prend également contact avec notre unité afin d'être entendu sur les mêmes faits.

Le sept novembre mil neuf cent quatre vingt dix, nous nous rendons au domicile de Monsieur M qui demeure . Ce dernier nous déclare avoir vu alors qu'il se trouvait dans son jardin le cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix vers dix neuf heures, trois points lumineux dans le ciel. Ces trois points se déplaçaient à vive allure, sans bruit et étaient de grosse taille.

Monsieur M a voulu être entendu sur les faits étant donné que le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, la chaîne de télévision a lancé un appel à témoin et ce dernier a voulu y répondre.

L'audition de Monsieur M fait l'objet de la pièce n°I.

Le huit novembre mil neuf cent quatre vingt dix se présente à notre unité Monsieur L T qui demeure . CE dernier désire également être entendu sur l'apparition de l'O.V.N.I.

Monsieur L a aperçu également le cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix vers dix neuf heures trois points lumineux dans le ciel. Monsieur L se trouvait à ce moment à .

Son audition fait l'objet de la pièce n°II.

Suite aux faits relatés ci dessus, nous avons établi le présent Procès verbal de Renseignement Administratif que nous transmettons directement à Monsieur le Prefet

Fait et clos le 17 Novembre 1990.

Le Gendarme/G.

RÉGION GENDARMERIE	- 6 DEC. 1990	1206
TRANSMIS		
Pour : <i>D.G.G.V.</i>		
<input type="checkbox"/> Décision	<input type="checkbox"/> Attribution	<input type="checkbox"/> Compte rendu
<input type="checkbox"/> Exécution	<input type="checkbox"/> Enquête	<input type="checkbox"/> Information
<input type="checkbox"/> Avis	<input type="checkbox"/> Eléments de réponse	<input type="checkbox"/> Renseignement
<input type="checkbox"/> En communication	<input type="checkbox"/> successive	
<input type="checkbox"/> Réponse	<input type="checkbox"/> Retour pour le :	

10 DEC. 1990
4770

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES <input checked="" type="checkbox"/> 2	DATE DE CLOTURE LE 17 Novembre 1990	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/>	Monsieur le Ministre de la Défense. Direction Générale de la Gendarmerie Nationale. Bureau Défense-Opérations.	
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		

UNITE

Brigade

PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)

PV n°950/1990

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Voir Procès verbal de synthèse.

90307357/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Sept novembre mil neuf cent quatre vingt dix à seize heures trente nous trouvant à nous soussigné(s) G, F Gendarme de la Compagnie de en résidence à la Brigade de Gendarmerie de Agent de Police Judiciaire. vu les articles 20 et 75 à 78 du code de procédure pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

M, D

SEXÉ, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGÈRE)

M, né le

Fse

FILIATION

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

M

ADRESSE COMPLÈTE (BÂTIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, COIXE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant

Retraité qui nous déclare.

---- Le lundi 05 Novembre 1990 entre 18 heures 55 et 19 heures, je suis sorti dans le jardin afin d'y fermer la porte de mon garage. Le ciel était clair, le temps calme, il n'y avait pas de vent mais la nuit était tombée.

---- Dès que je suis sorti, j'ai regardé machinalement vers le ciel et mon attention a été attirée par trois points lumineux venant du Sud-Ouest

---- J'ai observé le phénomène durant environ 15 secondes.

---- Les trois points lumineux formaient un triangle isocèle pointe en avant en direction de l'Est-Nord Est, c'est à dire entre et

---- Cet ensemble lumineux étaient de couleur blancs, uniformes, non

sintillantes. La lumière était intense et d'un blanc cru. L'un des points

situé en arrière du triangle, en partie Ouest était apparemment 4 fois

plus gros que les deux autres et paraissait également le plus proche de

moi. A la fin de l'observation de ce phénomène, j'ai vu arriver du Nord

Est sans doute de un avion de ligne déjà à une haute altitude

puisqu'on apercevait plus que ses clignotants mais que l'on distinguait

le bruit de ses réacteurs, j'ai alors pu comparer la taille de cet avion

et celle du phénomène que j'observais.

---- Selon moi, la taille du phénomène dépassait largement 100 fois celle

de l'avion de ligne. De plus, il me semble que ce phénomène était beaucoup

plus haut que cet avion de ligne.

---- En ce qui concerne le déplacement de ce phénomène, il se faisait sans

aucun bruit. J'ai d'ailleurs observé ce phénomène avant d'avoir vu l'avion

et en aucun cas le bruit de l'avion n'a pu couvrir le bruit de cet OVNI.

---- Les trois points se déplaçaient simultanément sans varier ni la

distance, ni la vitesse. Cette vitesse était régulière et rectiligne. Com-

parativement à la vitesse de l'avion de ligne, ce phénomène se déplaçait

à environ 10 fois sa vitesse au minimum.

---- Le point lumineux situé en arrière du triangle isocèle en partie Est

et le plus éloigné de moi a dégagé pendant une fraction de seconde une

trainée ondulée de poussières lumineuses de couleur mordorée ou orangée.

L.A.F.J.

---- Cette traînée lumineuse comparativement à l'avion de ligne qui est passé mesurait environ 4 ou 5 fois cet avion. C'est le seul point lumineux qui a dégagé une traînée.
---- Dès que je suis rentré à la maison, j'en ai parlé à mon épouse et j'en ai fait un croquis et j'ai été très étonné d'entendre à la télévision une ressemblance avec le phénomène que j'ai observé.....

A Le 07 Novembre 1990 à 17 heures 15.

Lecture faite par moi de la déclaration ci dessus. J'y persiste n'ayant rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

L'A.P.J.

A signé au carnet de déclarations.

90307357

UNITE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

De témoin.

90 307357/2

PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)

950/90

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Voir procès-verbal de synthèse

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour huit novembre mil neuf cent quatre vingt dix à seize heures quinze

nous soussigné(s) L. E. , gendarme à la Cie de , en résidence à la Bri-

gade de , A.P.J.

vu les articles 20 et 75 à 78

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUX)

L. E. , T

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M. Frse

FILIATION SITUATION DE FAMILLE

Marié

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

- Agent des PTT.

--- Nous trouvant au bureau de notre unité, comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui entendue séparément, nous déclare:

--- Le 05.11.90, vers 19 heures, je me trouvais Place à , sur le trottoir lorsque mon attention fût attiré par des lumières dans le ciel.

--- Il s'agissait de trois points lumineux, formant un triangle, avec à l'arrière une traînée de lumière provoquée par un quatrième point lumineux semblable à un phare de voiture.

--- Les trois autres points lumineux étaient beaucoup moins éblouissants de couleur orangée.

--- La lumière provoquée par le gros point lumineux, à l'arrière était rectiligne et d'une portée d'environ 7 mètres.

--- L'ensemble lumineux se déplaçait lentement en direction du Nord-Est de

--- Cet objet volant se situait à environ 60 mètres du sol.

--- De plus cet objet n'émettait aucun bruit.

--- J'étais seul lorsque j'ai remarqué ce phénomène et je ne sais pas si d'autres personnes l'ont vu.

--- En aucun cas cela ne pouvait être un avion ou un dirigeable.

--- J'ai assisté à ce phénomène pendant environ 30 secondes, le temps qu'il soit caché par les immeubles et les arbres.

, le 08.11.90 à 16 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'A.P.J.